RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 03856
Numéro SIREN : 827 747 551
Nom ou dénomination : AB RENOV

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2022 sous le numéro de dépôt 78123

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION	
M BUGAJ Adam A COMPLETER A COMPLETER N° d'adhérent : 20170910028484	Pour le compte de : **SASU AB RENOV** 38 AVENUE VILLEMAIN CHEZ ETS FAURE 75014 PARIS 14 N° SIREN : 827 747 551 Période déclarée : 2021 Date limite de dépôt : 18/05/2022

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 *(Applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2065-BIS *(Applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-A *(Applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-B *(Applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-C *(Applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-D *(Applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-E *(Applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-F *(Applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-G *(Applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2069-RCI *(Applicable à compter du 31/12/2021)*

Certifié conforme
à l'original

Bugaj

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	38 avenue Villlemaiim		
Code postal	75014	Ville	PARIS
		Pays	FRANCE

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

entreprise générale de bâtiment

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal		Bénéfice imposable à 15%		Déficit *(report du 2033-B)*	210

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	1 945	1 847	98
Immobilisations financières *(1)*	425		425
TOTAL I *(5)*	2 370	1 847	523
2 - Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes	624		624
Créances autres *(3)*	669		669
Disponibilités	28 468		28 468
TOTAL III	29 761		29 761
TOTAL GENERAL (I + III)	32 131	1 847	30 284

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Réserve légale	100
Report à nouveau	-27 462
Résultat de l'exercice	-210
TOTAL II	-26 572
3 - Dettes	
Emprunts et dettes assimilées *(4)*	31 713
Fournisseurs et comptes rattachés *(4)*	136
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N *(4)*	25 007
TOTAL IIII	56 856
TOTAL GENERAL (I + III + IIII)	30 284

Certifié conforme
à l'original

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Compte de résultat simplifié de l'exercice

N° 2033-B
(Applicable à compter du 31/12/2021)

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION				Exercice N
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires		89 765
			Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	**89 765**

CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises *(y compris droits de douane)*			13 964
Achats de matières premières et autres approvisionnements *(y compris droits de douane)*			964
Autres charges externes			49 292
		dont crédit-bail mobilier	
		dont crédit-bail immobilier	
Impôts, taxes et versements assimilés			695
		dont TP/CFE, CVAE 667	
Rémunérations du personnel			13 487
Charges sociales			11 315
Dotations aux amortissements			253
		Total des charges d'exploitation (III)	**89 970**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-205
Produits et charges divers	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		
	Charges financières (V)		5
	Charges exceptionnelles (VI)		
		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes *(art. 217 octies)*	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles *(art. 39 quinquies D)*	
	Impôts sur les bénéfices (VII)		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			-210

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
		210
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	**Bénéfice**	**Déficit**
		210
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	**Bénéfice**	**Déficit**
		210

AB RENOV

Société par Actions Simplifiée à associé Unique
Au capital de 1 000 €
Siège social : 38 avenue Villemain – 75014 PARIS
Registre du Commerce : PARIS 827 747 551

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU TRENTE JUIN DEUX MILLE VINGT-DEUX

L'an deux mille vingt-deux
Le trente juin à dix heures trente

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

L'an deux mille vingt-deux, le trente juin, à dix heures trente, Monsieur Adam BUGAJ, associé unique et président de la société AB RENOV, société par actions simplifiée au capital de 1 000 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 827 747 551, et dont le siège social est situé à PARIS 14ème, 38 avenue Villemain,

Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2021,

A pris les décisions ci-après relatives à :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- L'affectation du résultat.

Première décision :

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et se soldant par une perte de 210 euros.

AB

Deuxième décision :

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 210 € au compte report à nouveau.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre des décisions.

L'associé unique